

Orléans  
Bourges  
Châteauroux

# Licence Droit

## Parcours Droit général

Directeurs des études :  
Carine LAURENT-BOUTOT  
carine.laurent-boutot@univ-orleans.fr  
Alexis ZARCA  
alexis.zarca@univ-orleans.fr

## Parcours Droit européen

Directeur des études :  
Anastasia SOTIROPOULOU  
Anastasia.sotiropoulou@univ-orleans.fr

## Parcours Droit-Histoire

Directeur des études :  
Pierre BELDA  
pierre.belda@univ-orleans.fr

Année universitaire 2019-2020

# SOMMAIRE

	Architecture LMD .....	3
	Calendrier universitaire .....	4
	Accompagnement et orientation .....	5
	Enrichir son cursus .....	8
	Professionaliser son cursus .....	11
	Poursuite d'études .....	13
	Tableaux des enseignements .....	14
	Aménagements parcoursup dispositif oui si .....	30
	Réglementation générale des études.....	30
	Contacts utiles .....	31
	Plan des locaux .....	32

# ARCHITECTURE L. M. D.

L'université délivre trois types de diplômes et grades universitaires communs à l'ensemble des pays européens : *la Licence* (Bac+3), *le Master* (Bac+5), *le Doctorat* (Bac+8). Ces diplômes sont des diplômes nationaux.

## ◆ Organisation des formations en semestres :

La Licence se compose de 6 semestres, le Master de 4 semestres.

## ◆ Système de crédits européens :

Chaque semestre est constitué de plusieurs unités d'enseignement. A chaque unité d'enseignement est affectée une valeur en crédits. Chaque semestre permet de valider 30 crédits européens. Les crédits sont :

- transférables dans la même formation dans une autre Université en France ou en Europe,
- capitalisables, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.

Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise de la part de l'étudiant pour obtenir l'unité. La charge totale de travail tient compte de l'ensemble de l'activité exigée de l'étudiant et, notamment, du volume horaire et de la nature des enseignements dispensés, du travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités.

## LA LICENCE : 3 années = 180 crédits européens

### LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Il s'agit d'une 3ème année de licence permettant en 60 crédits - après 120 crédits validés dans un autre parcours de Licence ou équivalent (DUT, BTS, CPGE notamment) d'acquérir une professionnalisation en vue d'une insertion immédiate sur le marché du travail. Les poursuites d'études en master ne seront possibles qu'après une expérience professionnelle.

### LE MASTER

Le Master comprend 4 semestres et 120 crédits au total au-delà de la Licence ou d'un diplôme équivalent. Le diplôme intermédiaire de maîtrise conférant 60 crédits est délivré sur demande de l'étudiant à la fin de la 1ère année de Master (M1). Le Master sanctionne des parcours types comportant :

- une voie à finalité professionnelle délivrant un Master Professionnel,
- une voie à finalité recherche délivrant un Master Recherche.

### LE DOCTORAT

Il fait suite à un Master Recherche. Il s'agit du diplôme le plus élevé du L. M. D. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

# Calendrier universitaire 2019-2020

(Calendrier sous réserve de modifications ultérieures  
ou de calendrier spécifique à certaines filières)

**SEMAINE DE RENTREE 1<sup>ère</sup> année** : du lundi 02 septembre au samedi 07 septembre 2019

## ENSEIGNEMENTS :

- **Semestres 1, 3, 5 :**
  - Début des cours magistraux : lundi 02 septembre (L2 L3) lundi 09 septembre 2019 (L1)
  - Début des enseignements de langues (L1 Droit Euro et Droit Histoire) : Jeudi 12 septembre 2019
  - Début des Cours-TD : lundi 16 septembre 2019
  - Début des TD et des enseignements de langues : lundi 23 septembre 2019
  
- **Semestres 2, 4, 6 :**
  - Début des cours magistraux : lundi 13 janvier 2020
  - Début des enseignements de langues (L1 Droit Euro et Droit Histoire) : jeudi 16 janvier 2020
  - Début des Cours-TD : Lundi 20 janvier 2020
  - Début des TD et des enseignements de langues : lundi 27 janvier 2020

## EXAMENS :

- **1<sup>ère</sup> session des semestres 1, 3, 5 :**
  - Examens terminaux : 09 au 21 décembre 2019 et du 06 au 11 janvier 2020
  - Publication des résultats des examens : 17 février 2020
  
- **1<sup>ère</sup> session des semestres 2, 4, 6 :**
  - Examens terminaux : 27 avril au 20 mai 2020
  - Publication des résultats des examens : 03 juin 2020
  
- **Préparation de la session de rattrapage :**
  - Dispositions Pédagogiques Particulières (DPP) : 04 au 06 juin 2020
  
- **Session de rattrapage des semestres impairs et pairs :**
  - Examens terminaux de rattrapage : 08 juin au 03 juillet 2020
  - Publication des résultats des examens de la session de rattrapage : 10 juillet 2020

## CONGES UNIVERSITAIRES :

- Toussaint : du dimanche 27 octobre au dimanche 03 novembre 2019
- Noël : du dimanche 22 décembre 2019 au dimanche 05 janvier 2020
- Hiver : du dimanche 23 février au dimanche 01 mars 2020
- Printemps : du dimanche 12 avril au dimanche 19 avril 2020
- Ascension : du jeudi 21 mai au dimanche 24 mai 2020
- Pentecôte : du dimanche 31 mai au lundi 01 juin 2020

*Vous pouvez consulter le calendrier en couleur sur le site internet de l'UFR Droit, Économie, Gestion :*  
[www.univ-orleans.fr/deg/scolarite/calendriers](http://www.univ-orleans.fr/deg/scolarite/calendriers)

# ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION

1<sup>ère</sup> année

Enseignants-référents, tuteurs, conseillers d'orientation sont à votre disposition pour mieux vous accompagner et vous orienter dans votre parcours.

## Un enseignant-référent c'est :

- bénéficier de la compétence d'un enseignant ;
- optimiser, durant sa première année, son parcours universitaire et mieux cerner ses motivations ;
- mieux choisir ses options et ses unités d'enseignement d'ouverture ;
- mieux bâtir son projet universitaire, avoir des prises de conscience et éviter certaines « erreurs » d'orientation ;
- s'ouvrir à un espace de dialogue et d'écoute et pouvoir trouver des réponses à ses questions ;
- bénéficier de la confidentialité des informations divulguées.

## Un enseignant référent n'est pas :

- un tuteur ou un chargé de travaux dirigés ;
- un enseignant qui vous note et vous juge ;
- une instance qui vous oblige à un choix de filière ou à une orientation.

## **Procédure :**

Il vous suffit de vous inscrire auprès de l'accueil. Votre enseignant-référent vous proposera un rendez-vous en accord avec les disponibilités de chacun. Ces rendez-vous varient entre une demi-heure ou une heure. Ils peuvent être rares, espacés ou nombreux (une dizaine).

## Le Tutorat

Le tuteur est un accompagnateur tout au long de la première année de licence qui vous aide à réussir votre passage en deuxième année. Le tuteur est un étudiant de master ou un doctorant qui connaît les difficultés que vous rencontrez en première année.

## **Choisir le tutorat, c'est :**

- suivre régulièrement des séances d'une ou deux heures par semaine ;
- vous permettre de vous adapter aux exigences de l'université (différentes de celles du lycée) et d'améliorer vos résultats ;
- une aide pour surmonter les difficultés méthodologiques (comment faire tel exercice, tel exposé, telle dissertation ? que signifie tel concept ? où chercher les documents ? etc.) et acquérir une méthode de travail adaptée ;
- une approche concrète des problèmes spécifiques de la discipline étudiée ;
- intégrer un groupe convivial, faire connaissance avec d'autres étudiants de première année et peut-être vous sentir moins isolé(e) dans un milieu différent du lycée.

### **Le tutorat, ce n'est pas :**

- reprendre des séances de travaux dirigés ;
- être soumis à une évaluation ou notation supplémentaire.

### **Procédure :**

Il vous suffit de vous inscrire auprès de l'accueil. Les groupes de tutorat seront ensuite constitués et vous serez informé(e) par voie d'affichage.

## **La Réorientation**

### **La réorientation :**

- vous permet, à l'issue du premier semestre, de changer de mention ou de parcours au sein de l'UFR (par exemple, passer de la licence mention Droit à la licence mention Economie et Gestion ou inversement, ou passer du parcours Droit européen au parcours Droit général au sein de la licence mention Droit ou inversement, etc.) ;
- vous permet également, à l'issue du premier semestre, de vous réorienter vers une autre composante de l'Université d'Orléans (UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines ou UFR Sciences et Techniques, par exemple) ou vers un IUT ou vers une autre université française ;
- vous permet encore, à l'issue du premier semestre, de quitter le système universitaire et de choisir de vous réorienter, par exemple, vers un BTS proposé par un établissement scolaire.

Afin de vous aider à construire votre projet, vous pouvez assister aux ateliers de réorientation organisés par la DOIP et/ou échanger avec une conseillère d'orientation psychologue.

### **Procédure :**

Vous devez contacter la DOIP pour vous informer des dates de retrait et de dépôt du dossier. Ce dossier sera examiné par une commission et un entretien peut vous être proposé. Des avis sont émis quant au choix que vous avez effectué. Un avis défavorable ne vous empêche pas de vous réorienter.

### **Calendrier :**

- Inscription aux ateliers : 21 octobre au 19 novembre 2019
- Ateliers : 20 novembre 2018
- Retrait des dossiers : 12 novembre au 29 novembre 2019
- Dépôt des dossiers : 02 décembre au plus tard

# **ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION**

**2ème année**

## **Le projet personnel professionnel :**

Le PPP est une unité d'enseignement en deuxième année de licence. Il offre aux étudiants un environnement propice à l'élaboration d'un projet personnel à vocation professionnelle. Ce travail de réflexion et d'expérimentation est effectué en petits groupes animés par un encadrant. Les séquences de travail sont distribuées sur un semestre. Un travail personnel et en équipe est demandé aux étudiants.

## ***Le projet personnel professionnel permet ainsi :***

- de définir plus précisément la carrière professionnelle que vous envisagez lors de séances encadrées par un enseignant et réunissant plusieurs étudiants ;
- d'affiner vos choix de parcours et d'options afin qu'ils correspondent à votre projet professionnel ;
- d'entrer en relation avec des professionnels.

## ***Procédure :***

Les groupes sont déterminés en début de semestre. L'assiduité aux séances est obligatoire. Une séance de présentation du PPP sera organisée par un enseignant-chercheur, qui exposera les attendus relatifs à cette option. Par suite, chaque groupe d'étudiants choisira de présenter une profession juridique sur laquelle il aura mené des recherches, réalisé des interviews lors de rencontre avec les praticiens. Ce travail fera l'objet de rapport écrit et d'une soutenance.

***Tout au long du cursus***

## **La DOIP : La Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle**

Les chargés d'information et conseillères d'orientation du SUIO vous accueillent, répondent à vos questions et vous guident dans vos recherches documentaires.

Sur rendez-vous, les conseillères d'orientation - psychologues vous reçoivent pour un entretien individuel personnalisé.

Pour toute information, vous pouvez :

- vous rendre au 1<sup>er</sup> étage de la Maison de l'Étudiant,
- consulter le site [www.univ-orleans.fr/doip](http://www.univ-orleans.fr/doip)
- appeler le 02 38 41 71 72
- envoyer un mail à : [doip@univ-orleans.fr](mailto:doip@univ-orleans.fr)

## **ENRICHIR SON CURSUS**

### **C2i : accroître vos compétences en informatique**

Une salle informatique avec accès Internet est à la disposition des étudiants, en libre service, de 8h à 20h : salle B 104 au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment B.

Les étudiants peuvent préparer le C2i (Certificat Informatique Internet) Il est reconnu par le milieu professionnel et peut être nécessaire pour accéder à des concours administratifs.

Deux sessions sont organisées chaque année, en janvier et en avril.

En savoir + : [www.univ-orleans.fr/service-central-de-scolarite/certifications](http://www.univ-orleans.fr/service-central-de-scolarite/certifications)

### **L'UNJF, le numérique au service des formations juridiques**

Connectez-vous à l'**Université Numérique Juridique Francophone**, un outil de travail indispensable en complément de vos cours.

Grâce à l'UNJF partenaire de l'UFR Droit, Économie, Gestion, retrouvez en ligne :

- les cours de spécialistes,
- des recueils de textes législatifs et réglementaires et de jurisprudence
- des liens utiles,
- des vidéos d'auteurs et de professionnels,
- des exercices d'auto-évaluation,
- des cas pratiques interactifs etc.).

**Portail en accès totalement libre et gratuit : [www.unjf.fr](http://www.unjf.fr)**

Contact UFR : [stephanie.mauclair@univ-orleans.fr](mailto:stephanie.mauclair@univ-orleans.fr)

# ENRICHIR SON CURSUS

## Projet Voltaire

Si vous souhaitez combler vos lacunes en orthographe et en grammaire (de façon générale en expression écrite), lesquelles sont très préjudiciables dans les études de droit, vous pouvez utiliser l'application Voltaire. Ce service en ligne, simple et accessible (vous y trouverez nombre d'exemples concrets), vous permet de vous entraîner à l'orthographe (y compris syntaxique) et de **progresser rapidement** à votre rythme grâce à un programme adapté à votre niveau.

<http://www.projet-voltaire.fr/>

L'Université d'Orléans vous propose d'accéder gratuitement à la plateforme en vous inscrivant à l'accueil de l'UFR DEG ou en envoyant un mail à [accueil.deg@univ-orleans.fr](mailto:accueil.deg@univ-orleans.fr)

Vous pouvez passer le certificat Voltaire qui représente LA certification en orthographe à afficher sur votre CV et reconnue dans le monde de l'entreprise. L'Université peut vous proposer de passer la certification pour une contribution à la moitié du prix officiel. Vous recevrez un mail si la certification est organisée par l'Université à la condition d'être inscrit dans le projet Voltaire.

## Une bibliothèque à votre service

A proximité directe de vos salles de cours, vous découvrirez la bibliothèque de Droit, Economie, Gestion (BU DEG). Vous y prendrez rapidement votre place.

Les bibliothécaires vous accueillent et peuvent vous renseigner de **8h à 20h** du lundi au vendredi, et **24 samedis par an** de 9h à 18h. Vous y trouverez des espaces de travail, individuels et collectifs, ainsi que les livres et revues dont vous avez besoin.

En plus, la BU DEG n'est jamais fermée ! En effet, la majorité de ses collections sont accessibles en ligne, depuis le site de la BU : [scd.univ-orleans.fr](http://scd.univ-orleans.fr) Vous pouvez même poser des questions de recherche documentaire à des bibliothécaires depuis chez vous, grâce au service **Micado**.

Pour compléter votre formation documentaire, vous pouvez profiter d'ateliers pour découvrir nos **collections en ligne** et tous nos **services**. N'hésitez pas à vous adresser aux bibliothécaires. On vous attend nombreux !

## **Le Centre de Langues : accroître vos compétences linguistiques**

Le Centre de Langues est une structure destinée à la formation en langues vivantes pratiques. Les formations en anglais, allemand, espagnol, italien, initiales ou continues, s'adaptent au besoin et au rythme des auditeurs et constituent de véritables programmes « à la carte ».

De débutant à confirmé, vous pouvez étudier de manière autonome à tous les niveaux, la langue générale, des affaires, juridique, de la finance... avec le matériel qui vous convient (audio, vidéo, cours complets, spécialisés, grammaire, CD-Rom, matériel audiovisuel, conversation avec des natifs).

### **Le Centre de Langues permet de :**

- dispenser des formations complémentaires et professionnalisées aux étudiants,
- préparer aux Tests de Langue : examens de Cambridge, TOEFL, TOEIC, CLES,
- préparer les étudiants à partir dans des universités étrangères dans le cadre des échanges ERASMUS+ ou d'accords particuliers.

Le Centre de Langues situé dans le bâtiment C de l'UFR Droit, Economie, Gestion en salles C103 à C105 est en accès libre, les horaires d'ouverture sont indiqués sur place ou sur le site de l'UFR.

## **Le Bureau des Relations Internationales : s'ouvrir à l'international**

Savoir s'adapter à un environnement mondialisé : un challenge que doivent relever les nouvelles générations d'étudiants. Grâce au réseau d'universités partenaires de l'Université d'Orléans (Etats-Unis, Québec, Japon, Australie, Argentine...) et au programme Erasmus+, les étudiants peuvent, sous certaines conditions, à partir de la 3<sup>ème</sup> année faire tout ou partie de l'année universitaire à l'étranger.

**Un séjour dans une université étrangère se prépare un an à l'avance.**

Bureau des Relations Internationales  
Bureau A001 - Rdc bâtiment A  
[international.deg@univ-orleans.fr](mailto:international.deg@univ-orleans.fr)

# PROFESSIONNALISER SON CURSUS

## Stage ou période d'observation : un premier pas vers votre insertion

Après accord du directeur des Etudes, tout étudiant est susceptible de réaliser un stage et/ou une période d'observation durant sa licence.

## Différence entre le stage et la période d'observation :

Le stage, au cours duquel l'étudiant se voit confier une mission, apparaît nécessairement dans la maquette de formation, au sein d'une UE clairement identifiée (L2-S4 et L3-S6). Il fait l'objet d'une restitution sous la forme d'une évaluation du maître de stage et/ou d'un rapport, remis à une date déterminée au début de l'année universitaire. La restitution fait l'objet d'une évaluation et, en cas de validation, à l'obtention de crédits (tels que définis dans la maquette de formation). **Voir modalités auprès du service des stages.**

**La période d'observation** n'est pas un stage : l'étudiant n'a pas vocation à se voir confier des missions mais simplement d'observer les pratiques et le contexte professionnels. Une période d'observation, qui suppose une convention entre l'université et la structure d'accueil, **ne peut dépasser quatre semaines et ne donne pas lieu à une évaluation.**

## Le service Étudiants/Entreprises vous propose :

- **Des offres de stages et d'emploi** à consulter au bureau A 108 ou sur [www.univ-orleans.fr/deg/stages](http://www.univ-orleans.fr/deg/stages) (Consulter toutes les offres sur l'ENT)  
L'an dernier, **700 offres de stages** ont ainsi été proposées.
- **Un accompagnement dans le cadre de la recherche de stage :**

### Accompagnement individuel :

- Conseils sur le ciblage des entreprises ;
- Aide à la rédaction du CV et des lettres de motivation ;
- Préparation de l'entretien et simulation d'entretien ;
- Mise à disposition du fonds documentaire (*rapports de stage des promotions antérieures, fiches métiers, techniques de recherche de stage à l'étranger, annuaires d'entreprises...*).

### Accompagnement collectif :

- Ateliers en techniques de recherche de stage : *Organiser sa recherche de stage et mieux se connaître, CV, Lettres de motivation, Préparer ses entretiens et simulation d'entretien.*
- **Des manifestations :**  
Speed-recruiting, Carrefour des métiers, Petits déjeuners thématiques...

**Le service Étudiants/Entreprises assure l'établissement de la convention de stage et le suivi administratif.**

Service des stages  
Bureau A108 - 1<sup>er</sup> étage Bâtiment A  
[www.univ-orleans.fr/deg/stages](http://www.univ-orleans.fr/deg/stages)

**Le projet juridique collectif** : Les étudiants peuvent lors des semestres 4 ou 6 de la Licence décider de présenter un projet collectif (travail de groupe) en lien avec la formation en droit (organisation de concours d'éloquence, de conférences juridiques...). Le projet devra être présenté à l'équipe pédagogique qui décidera s'il peut être validé. Elle désignera un tuteur afin d'encadrer le groupe et de l'évaluer. Le projet juridique collectif permet d'obtenir des crédits. Un document de cadrage, établi par l'équipe pédagogique, est fourni aux étudiants par l'intermédiaire du service des stages en début de l'année universitaire.

## POURSUITE D'ETUDES

A l'issue de votre 2<sup>ème</sup> année de licence, vous pourrez intégrer une formation courte professionnalisante à niveau BAC+3.

- **A l'Université d'Orléans :**
  - Licence professionnelle :
    - Activités juridiques : Marchés publics - Métiers de l'achat public\*
    - Métiers du notariat : parcours notariat et immobilier\*
- **Hors de l'université**
  - Autres licences professionnelles

**Attention**, intégrer une licence professionnelle ne vous permet pas de poursuivre en master.

A l'issue de votre 3<sup>ème</sup> année de licence, vous pourrez si vous le souhaitez poursuivre vos études et intégrer une spécialité de Master proposée par l'UFR Droit, Economie, Gestion.

D'ici la fin du mois de mars, le Directeur des études de votre licence vous communiquera toutes les informations nécessaires pour choisir le Master qui vous convient. Les responsables de Master viendront également vous présenter les objectifs et contenus de leurs formations.

- **A l'Université d'Orléans :**
  - Master mention Droit social : parcours Droit social et gestion des ressources humaines\*
  - Masters mention Droit privé, parcours :
    - Droit et ingénierie du patrimoine
    - Droit civil et judiciaire
    - Droit des affaires et fiscalité
  - Masters mention Droit Public, parcours :
    - Gestion locale du patrimoine culturel\*
    - Droit et politique de l'habitat\*
    - Droit et management public local\*
      - Option : Direction générale et financière
      - Option : Juriste territorial
    - Métiers de l'accompagnement politique \*
    - Droit et contentieux public
  - Masters de gestion (avec validations éventuelles)
  - Institut d'Études Judiciaires (IEJ) et Institut de Préparation aux Concours Administratifs (IPCA) : préparation aux concours de la magistrature (ENM), à l'examen d'entrée au CRFPA pour devenir avocat et aux concours administratifs
- **Hors de l'université :**
  - Instituts d'Études Politiques (Sciences Po)
  - Écoles de commerce proposant un accès à BAC + 3

\* **Possibilité de suivre la formation en apprentissage**

# Tableaux des enseignements

(sous réserve de modifications ultérieures)

CM : Cours magistral

TD : Travaux dirigés (exercices, études de cas, commentaires de textes, etc.)

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 1 Droit parcours Droit Général</b>			
Introduction au droit	7	36	20
Droit constitutionnel 1	7	36	20
Introduction historique au droit	4	30	
Grands problèmes économiques	3	24	
Sciences politiques	3	24	
Droit civil : les personnes	3	30	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	3		15
- Allemand	3		15
- Espagnol	3		15
- Italien	3		15
Formation documentaire			
<b>Semestre 2 Droit parcours Droit Général</b>			
Droit de la famille	7	36	15
Droit constitutionnel 2	7	36	15
Institutions administratives	3	24	
Histoire des institutions politiques	4	36	
Relations internationales	3	24	
<i>1 matière au choix parmi 2 :</i>			
Introduction aux sciences de gestion	3	24	
TD d'histoire des institutions politiques	3		15
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	3		15
- Allemand	3		15
- Espagnol	3		15
- Italien	3		15
Période d'observation (facultatif)			

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 3 Droit parcours Droit Général</b>			
Droit de la responsabilité civile	6	36	15
Droit administratif 1	6	36	15
Droit pénal général	6	36	10
Institutions européennes	4	24	
Histoire de la justice	4	24	
Unité d'enseignement d'ouverture	2	15	
<b>1 langue vivante au choix parmi 4 :</b>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<b>Semestre 4 Droit parcours Droit Général</b>			
Droit du contrat	6	36	15
Droit administratif 2	6	36	15
Droit des affaires	4	30	
Finances publiques	3	24	
Histoire des obligations	3	24	
Procédure pénale	3	24	
Unité d'enseignement d'ouverture	2	15	
<b>1 langue vivante au choix parmi 4 :</b>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<b>1 formation au choix parmi 3 :</b>			
- Stage	1		
- Projet personnel professionnel et méthodologie des bases de données	1	1,5	6
- Projet juridique collectif	1	1,5	6
Période d'observation (Facultatif)			

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 5 Droit parcours Droit Général</b>			
- Histoire des institutions publiques	2	30	
- Régime général des obligations	2	24	
<i>2 enseignements avec TD au choix parmi 6 :</i>			
- Droit des sociétés 1	6	30	15
- Droit civil des biens	6	30	15
- Droit public des biens	6	30	15
- Droit international public 1	6	30	15
- Droit international privé	6	30	15
- Droit du travail 1- Relations individuelles	6	30	15
<i>4 Enseignements obligatoires si non choisis en TD :</i>			
- Droit des sociétés 1	3	30	
- Droit civil des biens	3	30	
- Droit public des biens	3	30	
- Droit international public 1	3	30	
- Droit international privé	3	30	
- Droit du travail 1- Relations individuelles	3	30	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 6 Droit parcours Droit Général</b>			
- Histoire du droit de la famille	2	30	
<b>2 enseignements avec TD au choix parmi 7 :</b>			
- Droit des sociétés 2	5	30	15
- Droit du travail 2- Relations collectives	5	30	15
- Droit fiscal général	5	30	15
- Droit des contrats spéciaux	5	30	15
- Droit de l'Union Européenne	5	30	15
- Droit international public 2	5	30	15
- Libertés publiques et droits fondamentaux	5	30	15
<b>5 enseignements obligatoires sans TD parmi 7 (si non choisi avec TD) :</b>			
- Droit des sociétés 2	3	30	
- Droit du travail 2 -Relations collectives	3	30	
- Droit fiscal général	3	30	
- Droit des contrats spéciaux	3	30	
- Droit de l'Union Européenne	3	30	
- Droit international public 2	3	30	
- Libertés publiques et droits fondamentaux	3	30	
<b>1 langue vivante au choix parmi 4 :</b>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<b>1 formation au choix parmi 3:</b>			
- Stage	1		
- Méthodologie de la recherche et des bases de données	1		6
- Projet juridique collectif	1		6
Période d'observation (Facultatif)			

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 1 Droit parcours Droit Européen</b>			
Introduction au droit	7	36	20
Droit constitutionnel 1	7	36	20
Anglais LV1	3		24
Introduction historique au droit	5	30	
Sciences politiques	3	24	
Grands problèmes économiques	3	24	
<i>1 langue vivante 2 au choix parmi 3 :</i>			
- Allemand	2		24
- Espagnol	2		24
- Italien	2		24
Formation documentaire			
<b>Semestre 2 Droit parcours Droit Européen</b>			
Droit de la famille	5	36	15
Droit constitutionnel 2	5	36	15
Introduction to comparative law	4	24	
History of European legal systems	5	36	10
Relations internationales	4	24	
Anglais LV1	3		
<i>1 langue vivante 2 au choix parmi 3 :</i>			24
- Allemand	2		
- Espagnol	2		24
- Italien	2		24
<i>1 Enseignement au choix parmi 2 :</i>			24
- Institutions administratives	2	24	
- Introduction aux sciences de gestion	2	24	
- Période d'observation (facultatif)			

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 3 Droit parcours Droit Européen</b>			
Droit de la responsabilité civile	6	36	15
Droit administratif 1	6	36	15
Droit pénal général	4	36	
Institutions européennes	4	24	
Anglais LV1	3		15
Histoire de la justice	3	24	
<i>Unité d'enseignement d'ouverture</i>	2	15	
<i>1 langue vivante 2 au choix parmi 3 :</i>			
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<b>Semestre 4 Droit parcours Droit Européen</b>			
Droit du contrat	5	36	15
Droit administratif 2	5	36	15
Business law	3	30	
Legal and political systems of non westerns states	2	24	
Common Law	2	24	
Finances publiques	3	24	
Procédure pénale	2	24	
Unité d'enseignement d'ouverture	2	15	
Anglais LV1	2		15

<i>1 langue vivante 2 au choix parmi 3 :</i>			
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<i>1 formation au choix parmi 3:</i>			
- Stage	2		
- Projet personnel professionnel et méthodologie des bases de données	2	1,5	6
- Projet juridique collectif	2	1,5	6
Période d'observation (facultatif)			

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 5 Droit parcours Droit Européen</b>			
- Histoire des institutions publiques	2	30	
- Régime général des obligations	2	24	
- Anglais LV1	2		15
<i>2 enseignements avec TD au choix parmi 6 :</i>			
- Droit des sociétés 1	5	30	15
- Droit civil des biens	5	30	15
- Droit public des biens	5	30	15
- Droit international public 1	5	30	15
- Droit international privé	5	30	15
- Droit du travail 1 - Relations individuelles	5	30	15
<i>4 enseignements obligatoires si non choisis en TD :</i>			
- Droit des sociétés 1	3	30	
- Droit civil des biens	3	30	
- Droit public des biens	3	30	
- Droit international public 1	3	30	
- Droit international privé	3	30	
- Droit du travail 1 - Relations individuelles	3	30	
<i>1 langue vivante 2 au choix parmi 3 :</i>			
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 6 Droit parcours Droit Européen</b>			
- European human rights	3	24	
- Anglais LV1	2		15
<b>2 enseignements avec TD au choix parmi 6 :</b>			
- Droit des sociétés 2	5	30	15
- Droit du travail 2- Relations collectives	5	30	15
- Droit fiscal général	5	30	15
- Droit de l'Union Européenne	5	30	15
- Droit international public 2	5	30	15
- Libertés publiques et droits fondamentaux	5	30	15
<b>4 Enseignements obligatoires sans TD (si non choisi avec TD) :</b>			
- Droit des sociétés 2	3	30	
- Droit du travail 2 -Relations collectives	3	30	
- Droit fiscal général	3	30	
- Droit de l'Union Européenne	3	30	
- Droit international public 2	3	30	
- Libertés publiques et droits fondamentaux	3	30	
<b>1 langue vivante 2 au choix parmi 3 :</b>			
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<b>1 formation au choix parmi 3 :</b>			
- Stage	1		
- Méthodologie de la recherche et des bases de données	1		6
- Projet juridique collectif	1		6
Période d'observation (Facultatif)			

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 1 Droit parcours Droit Histoire</b>			
Introduction au droit	7	36	20
Droit constitutionnel 1	7	36	20
Sciences politiques	3	24	
<i>1 enseignement au choix parmi 3 :</i>			
- Droit civil : les personnes	3	30	
- Introduction historique au droit	3	30	
- Approches de l'histoire ancienne : les fondements de la civilisation occidentale	3	24	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		24
- Allemand	2		24
- Espagnol	2		24
- Italien	2		24
Formation documentaire			
<i>Enseignements spécifiques :</i>			
Approche de l'histoire moderne : les sociétés européennes (XVIème - XVIIIème siècles)	4	24	24
Méthodologie du travail universitaire en Histoire	4		24

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 2 Droit parcours Droit Histoire</b>			
Droit constitutionnel 2	6	36	15
Droit de la famille	6	36	15
Histoire des institutions politiques	4	36	
Institutions administratives	3	24	
<b>1 langue vivante au choix parmi 4 :</b>			
- Anglais	2		24
- Allemand	2		24
- Espagnol	2		24
- Italien	2		24
<b>Enseignements spécifiques :</b>			
Approche de l'histoire médiévale : Etats, politique et société au Moyen-Age	5	24	24
Histoire des relations internationales	2	24	
<b>1 enseignement au choix parmi 2 :</b>			
- Fondamentaux de l'histoire des religions	2	24	
- Introduction à la sociologie	2	24	
Période d'observation (facultatif)			

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 3 Droit parcours Droit Histoire</b>			
Droit de la responsabilité civile	5	36	15
Droit administratif 1	5	36	15
Droit pénal général	4	36	
Institutions européennes	3	24	
Histoire de la justice	3	24	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<i>Enseignements spécifiques :</i>			
Communication et médias	3	24	
Histoire ancienne : fondements institutionnels et socioculturels de l'Antiquité	5	24	24

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 4 Droit parcours Droit Histoire</b>			
Droit du contrat	4	36	15
Droit administratif 2	4	36	15
<i>2 enseignements au choix parmi 3 :</i>			
- Procédure pénale	3	24	
- Finances publiques	3	24	
- Droit des affaires	3	30	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<i>1 formation au choix parmi 3 :</i>			
- Stage	2		
- Projet personnel professionnel et méthodologie des bases de données	2	1,5	6
- Projet juridique collectif	2	1,5	6
Période d'observation (Facultatif)			
<i>Enseignements spécifiques :</i>			
Histoire des idées politiques	3	30	
Histoire contemporaine : fondements politiques et sociaux	4	24	24
Histoire du droit administratif	3	30	
Géopolitique	2	15	

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 5 Droit parcours Droit Histoire</b>			
Histoire des institutions publiques	3	30	
Atelier d'histoire contemporaine : les Etats totalitaires	4	20	
Histoire des relations sociales	3	30	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<i>2 enseignements obligatoires parmi 8 sans TD :</i>			
- Droit du travail 1- Relations individuelles	3	30	
- Droit des sociétés 1	3	30	
- Droit civil des biens	3	30	
- Droit international public 1	3	30	
- Histoire sociale et culturelle de l'Europe moderne	3	24	
- Droit international privé	3	30	
- Droit public des biens	3	30	
- Régime général des obligations	3	24	
<i>2 enseignements avec TD au choix parmi 6 (si non choisis sans TD) :</i>			
- Droit du travail 1 - Relations individuelles	6	30	15
- Droit des sociétés 1	6	30	15
- Droit civil des biens	6	30	15
- Droit public des biens	6	30	15
- Droit international public 1	6	30	15
- Droit international privé	6	30	15

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 6 Droit parcours Droit Histoire</b>			
Pouvoirs et société en Occident à l'époque contemporaine	5	24	24
Révoltes et révolutions	3	24	
Presse et politique, XIXe - XXIe siècles	3	24	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<i>2 enseignements au choix parmi 7 sans TD :</i>			
- Droit du travail 2 - Relations collectives	3	30	
- Libertés publiques et droits fondamentaux	3	30	
- Droit international public 2	3	30	
- Droit de l'union européenne	3	30	
- Droit des sociétés 2	3	30	
- Droit fiscal général	3	30	
- Droit des contrats spéciaux	3	30	
<i>2 enseignements en TD au choix parmi 7 (si non choisis sans TD) :</i>			
- Droit du travail 2 - Relations collectives	5	30	15
- Libertés publiques et droits fondamentaux	5	30	15
- Droit international public 2	5	30	15
- Droit de l'union européenne	5	30	15
- Droit des sociétés 2	5	30	15
- Droit fiscal général	5	30	15
- Droit des contrats spéciaux	5	30	15
<i>Une formation au choix parmi 3:</i>			
- Méthodologie de la recherche et des bases de données	1		6
- Stage	1		
- Projet juridique collectif	1		6
Période d'observation (Facultatif)			

## **Aménagements Parcoursup 2019-2020**

Dans le cadre du plan d'aménagement de Parcoursup, des dispositifs pédagogiques particuliers sont mis en œuvre pour donner aux étudiants bénéficiant d'un dispositif « OUI SI » toutes les chances de réussir.

- Cours de soutien en méthodologie
- Approfondissement des grandes notions juridiques et des institutions

## **REGLEMENTATION POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE LICENCE**

- Réglementation générale des études de l'Université d'Orléans
- Annexe à la réglementation générale des études pour l'obtention du diplôme de Licence
- Modalités de contrôle des connaissances 2019-2020
- Charte des enseignements de travaux dirigés et de cours-travaux dirigés en Licence

Lien d'accès :

[www.univ-orleans.fr/deg/scolarite/reglementation-des-etudes](http://www.univ-orleans.fr/deg/scolarite/reglementation-des-etudes)

## CONTACTS UTILES

### SERVICES DE L'UFR DROIT, ECONOMIE, GESTION

---

#### Accueil

Tél : 02 38 41 70 31

accueil.deg@univ-orleans.fr

#### Service des Études

- ORLEANS :

- Bureau des Licences**

- Tél : 02 38 41 70 34

- licence.deg@univ-orleans.fr

- Bureau des Inscriptions Administratives**

- Tél : 02 38 41 71 57

- scol.deg@univ-orleans.fr

- BOURGES

- Scolarité**

- Tél : 02 48 27 27 59

- droit@bourges.univ-orleans.fr

- CHATEAUROUX

- Scolarité administrative**

- Tél : 02 54 08 52 92

- Scolarité pédagogique**

- Tél : 02 54 08 52 91

- scolarite.ces@univ-orleans.fr

#### Bureau des Relations Internationales

Tél : 02 38 49 47 30

international.deg@univ-orleans.fr

#### Centre de Langues

Tél : 02 38 49 49 40

sylvie.hadman@univ-orleans.fr

#### Service Étudiants/Entreprises

Tél : 02 38 41 70 29

stages.emploi.deg@univ-orleans.fr

### SERVICES DE L'UNIVERSITE

---

#### Bibliothèque Section Droit - Economie - Gestion

Tél : 02 38 49 45 30

<http://scd.univ-orleans.fr/>

#### DEFI - Service central de scolarité - Maison de l'Étudiant - RDC

Tél : 02 38 41 71 73

defi.scol@univ-orleans.fr

#### DOIP - Direction de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle - Maison de l'Étudiant - 1<sup>er</sup> étage

Tél : 02 38 41 71 72

doip@univ-orleans.fr

#### Passerelle Handicap

Rez de chaussée de la Maison de l'Étudiant

Tél : 02 38 41 71 76

passerelle.handicap@univ-orleans.fr

#### Service Universitaire de Médecine préventive « Jean Zay »

9, rue de Tours

45072 Orléans cedex 2

Tél : 02 38 41 71 79

